

Going Home

La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne

N° 3/10

Editorial de décembre 2010

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après plus de quatre années passées en Angola et un congé maternité, je suis heureuse de travailler à nouveau en faveur de l'OIM Berne et d'assumer la direction de ce bureau. Le temps passé en Angola m'a permis de voir l'aide au retour sous l'angle des pays de retour et de mieux comprendre les problèmes rencontrés par les personnes qui sont rentrées. En Angola, les principales difficultés sont avant tout le niveau des prix – Luanda est véritablement la ville la plus chère au monde – et la recherche d'un logement. A cela, s'ajoutent les procédures administratives relatives à l'importation de marchandises que les personnes rentrées de Suisse envoient à Luanda dans le cadre de leur projet de retour. De façon générale, le retour en Angola représente pour beaucoup un changement de taille et il ne leur est pas aisé de se réhabituer aux difficultés quotidiennes telles que les coupures d'eau ou d'électricité ou les longs moments d'attente dans les embouteillages de Luanda. De nombreuses personnes sont donc quelque peu déçues lorsqu'elles arrivent au bureau de l'OIM pour discuter de leur projet de réintégration peu après leur retour. Néanmoins, la plupart reprennent courage après avoir trouvé un logement et commencé leur projet de réintégration.

L'OIM Luanda réalise chaque année un « business training » en faveur des personnes qui rentrent au pays. L'état d'esprit des participants est extrêmement positif. Après 30 années de guerre, la croissance économique fulgurante du pays offre de nombreuses perspectives. Pour cette raison, de nombreuses personnes émigrent en Angola à la recherche de conditions de vie meilleures : des Portugais, fuyant la crise économique viennent travailler dans la restauration et le bâtiment essentiellement ; des migrant(e)s du pays voisin - la République démocratique du Congo - et de pays d'Afrique de l'Ouest, tentent bien souvent

leur chance dans le domaine des diamants. Cette nouvelle arrivée de migrantes et migrants met le pays face à de nouveaux défis. Alors que les autorités avaient jusqu'alors été confrontées à la problématique des réfugiés qui avaient fui le pays et qui, à partir de 2002, commençaient à rentrer, elles doivent aujourd'hui s'occuper de thèmes tels que la migration irrégulière et la traite des êtres humains. Pour ces raisons, l'OIM Angola a collaboré étroitement avec le Ministère de l'Intérieur et a réalisé des formations dans le domaine de « Mixed migration flows » et de la traite des êtres humains.

A un niveau personnel, le travail à l'OIM Berne représente un „retour“ dans un cadre connu mais également la prise en charge de nouvelles fonctions

Contenu

1. Thème principal : Monitoring sur l'aide au retour individuelle

- Rapport de monitoring sur l'aide au retour individuelle
- L'Aide au retour individuelle et monitoring – la phase pilote
- Résultats du monitoring systématique

2. Echos des CVR et des CEP

- Visite d'une délégation nigériane à Aarau
- Activités réalisées en 2010 dans le cadre de l'aide au retour à partir des CEP (REZ)

3. Aide structurelle et PIM

- Prévention de la migration irrégulière – protection des migrants dans la corne de l'Afrique

4. Aide au retour concrète

- Sénégal, Dakar

5. Divers

- Information sur le congrès AVRR à Bruxelles
- Quoi de neuf ?

dans un milieu qui, durant les cinq dernières années, a fortement changé.

Parmi les éléments connus et éprouvés, je retrouve la Newsletter dont l'édition actuelle consacre une part importante au rapport du monitoring rédigé cette année et à ses conclusions. Le monitoring systématique sur l'aide au retour individuelle est le premier de la sorte ; il livre des résultats fort intéressants, qui peuvent être utilisés en tant que « lessons learned » en vue de la mise en œuvre réussie d'un projet. En outre, vous trouverez notamment des contributions des conseillers en vue du retour, un aperçu des activités dans le cadre du projet REZ et de nouvelles informations sur la prévention de la migration irrégulière dans la Corne de l'Afrique.

L'année 2010 arrive à son terme. Elle a été intensive à bien des égards. Rétrospectivement, on voit qu'elle a été marquée par de nombreux changements de type structurel du côté de l'ODM, par des défis, mais aussi par des nouveautés et par la poursuite de programmes et de projets ayant fait leurs preuves. Au nom de toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'OIM Suisse, je vous remercie pour la bonne collaboration et suis persuadée qu'elle se poursuivra sous les meilleurs auspices. Je vous souhaite une bonne lecture !

Katharina Schnöring, Cheffe de bureau OIM Berne

1. Thème principal : monitoring sur l'aide au retour individuelle

Rapport de monitoring sur l'aide au retour individuelle 2010

Sylvie Heuschmann, Dominik Etienne, OIM Berne

L'Aide au retour individuelle et monitoring – la phase pilote

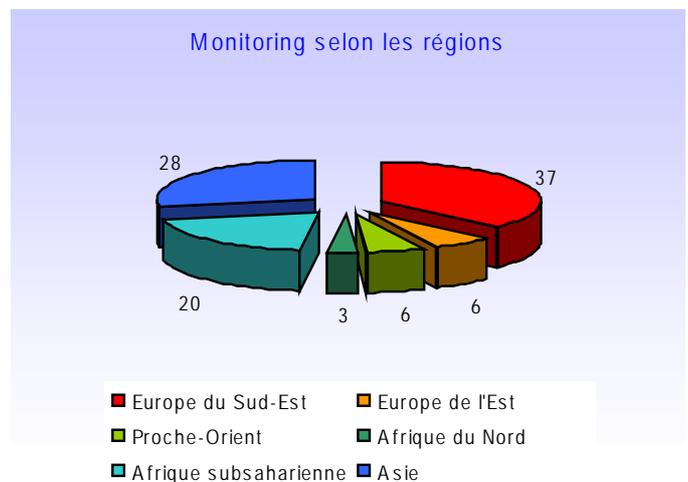
Début 2007, l'Office fédéral des migrations (ODM) a décidé, de concert avec l'OIM Berne, d'accorder plus de poids au suivi des programmes d'aide au retour. Le but est de mesurer l'efficacité et la durabilité des

mesures de réintégration ainsi que l'utilisation des moyens disponibles. Un monitoring systématique a donc été instauré pour les programmes par pays. A cette fin, tous les participants aux programmes reçoivent une visite de l'OIM quelques mois après leur retour. L'entretien se fait au moyen d'un questionnaire standard qui permet de retracer le déroulement de la réintégration. S'agissant de l'aide au retour individuelle, l'ODM détermine dans quels cas il convient d'assurer un monitoring.

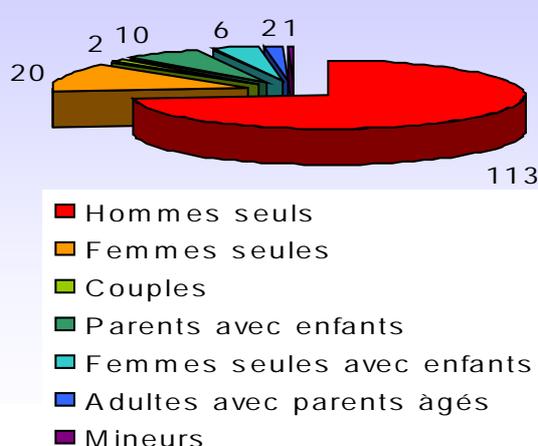
Au printemps 2009, l'ODM a décidé en outre de collecter une série de données choisies afin de mieux suivre la réintégration des bénéficiaires de l'aide au retour individuelle. Aussi, l'OIM Berne a-t-elle été chargée d'assurer un monitoring systématique des bénéficiaires durant une phase pilote de six mois. Dans ce cadre, l'OIM s'est efforcée de rendre visite, six mois après le retour, aux 154 personnes ayant participé au programme RAS (Reintegration Assistance from Switzerland) entre le 1er août 2009 et le 31 janvier 2010. Les démarches ayant couvert 37 pays et plusieurs continents, les résultats permettent également de procéder à des comparaisons.

Dans le cadre de son mandat, l'OIM Berne a élaboré un questionnaire standard qui a permis de récolter des données sur la préparation du retour par les services de conseil en vue du retour, sur l'encadrement par l'OIM sur place ainsi que sur les difficultés, les enjeux et les résultats du processus de réintégration.

Résultats du monitoring systématique



Profil des personnes rentrées



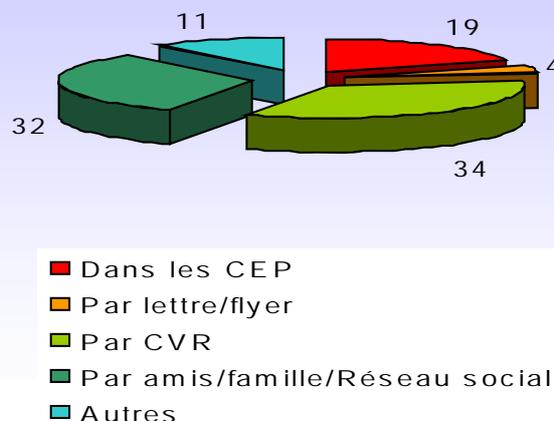
Un rapide coup d'œil à la répartition géographique des mandats RAS montre que la majeure partie des bénéficiaires proviennent toujours de l'Europe du Sud-Est. Suivent l'Afrique subsaharienne et l'Asie. Il est par ailleurs frappant de constater que l'aide individuelle profite avant tout à des hommes célibataires. Cependant, les chiffres varient légèrement selon les régions. Si l'Afrique subsaharienne a enregistré la plus forte proportion de femmes parmi les bénéficiaires de l'aide au retour individuelle, les pays d'Europe de l'Est ont connu le plus fort pourcentage d'hommes célibataires et l'Europe du Sud-Est le plus fort taux de familles.

Durant la période de référence, l'OIM a pu réaliser des entretiens de monitoring avec 100 des 154 bénéficiaires du programme RAS. En effet, certaines personnes ne se sont jamais annoncées auprès de l'OIM après leur retour et d'autres n'ont pu être jointes.

Les résultats de l'analyse montrent que :

- Les personnes interviewées ont été informées de la possibilité de retour volontaire par des canaux d'information très divers. Les informations fournies dans les centres d'enregistrement et de procédure (19%) ainsi que dans les bureaux cantonaux de conseil en vue du retour (32%) sont essentielles. En outre, le réseau social semble jouer un rôle particulièrement important (34%).

Sources d'information



- La grande majorité des interlocuteurs est satisfaite des conseils prodigués en vue du retour ;

- 90 % des interlocuteurs ont ouvert un commerce ou une petite entreprise grâce à l'aide au retour ; deux tiers de ces micro-entreprises étaient opérationnelles lors de la visite et généraient un revenu ;

- Presque 40 % des intéressés ont touché le premier acompte de l'aide à la réintégration au cours des trois mois ayant suivi leur retour ;

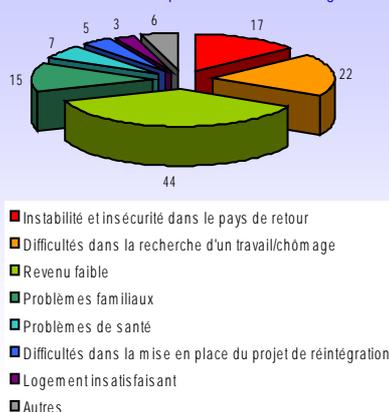
- Un quart des interlocuteurs ont connu des problèmes personnels et familiaux ou ont été confrontés à des difficultés durant le processus de réintégration, par exemple en lien avec la bureaucratie locale ou les démarches en vue d'obtenir les autorisations et autres documents nécessaires ;

- Lors de la visite de monitoring, plus de 80 % des interlocuteurs vivaient encore au lieu de résidence choisi au moment du retour ;

- 55 % des interlocuteurs étaient satisfaits de leur situation ; parmi les motifs d'insatisfaction évoqués figurent la situation économique et politique dans le pays d'origine ou des difficultés financières et personnelles ;

- La principale difficulté de réintégration réside dans la carence de ressources financières et la faiblesse du revenu.

Difficultés dans le processus de réintégration



Il ressort de l'analyse que les différences régionales sont faibles, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre. Par contre, le potentiel personnel et la motivation jouent un rôle capital dans le processus de réintégration. Il est réjouissant de constater que les commentaires sont, de manière générale, très positifs. Ce d'autant plus que les interlocuteurs estiment que le montant de l'aide au retour est trop bas pour assurer une réintégration réussie et durable.

Le standard élevé de l'aide au retour suisse porte ses fruits également dans le cadre de l'aide individuelle. Il semble cependant exister un manque de flexibilité en ce qui concerne le montant de l'aide au projet, qui ne tiendrait pas suffisamment compte du potentiel individuel des bénéficiaires.

L'OIM Berne recommande d'introduire un monitoring systématique dans le cadre de l'aide au retour afin d'être en mesure d'évaluer continuellement la qualité du processus d'intégration et la durabilité du retour, et de procéder aux adaptations nécessaires.

Vous pouvez commander le rapport contenant les résultats détaillés du monitoring RAS auprès de l'OIM Berne par courriel à l'adresse suivante : bern@iom.int.

Le document est disponible en allemand, en anglais et en français.



2. Echos des CVR

Visite d'une délégation nigériane à Aarau

Erica Garcia, CVR Argovie

Le CVR du canton d'Argovie a très rapidement été confronté aux conséquences de l'interruption des vols spéciaux à partir du 18 mars 2010: les requérants d'asile nigériens, qui forment notre principale clientèle, ont eu moins recours à nos services. Nous

avons rapidement réalisé que nous devons réagir pour faire face à cette situation.

C'est pourquoi nous avons proposé de mettre sur pied une séance d'information à l'intention des requérants nigériens, à laquelle serait également convié un représentant de l'Ambassade du Nigéria. L'ODM et l'OIM Berne ont accueilli très favorablement cette proposition visant à présenter le programme d'aide au retour au Nigéria aux personnes frappées d'une décision d'asile négative entrée en force. Le 18 juin 2010, quatorze requérants ont répondu à l'invitation du CVR Argovie. La journée s'est déroulée dans un très bon climat. En particulier, la discussion et la séance de questions ont permis de lever les doutes qui persistaient. Le représentant de l'Ambassade du Nigéria et les représentants de l'ODM ont souligné que ce genre d'initiative était particulièrement bienvenu et qu'ils y collaboreraient également à l'avenir.

Nous avons rapidement reçu une confirmation du succès de la réunion du 18 juin 2010, puisqu'en septembre l'ODM nous a demandé de présenter le fonctionnement de l'aide au retour argovienne à une délégation de haut rang du Nigéria. Il s'agissait de montrer quels efforts étaient entrepris en vue de permettre aux personnes désirant retourner volontairement dans leur pays de quitter la Suisse dignement et de manière autonome mais contrôlée. C'est ainsi que le 28 septembre 2010, le canton d'Argovie a été l'hôte de la délégation nigérienne et des représentants de l'ODM. La visite s'est déroulée dans une atmosphère détendue qui a favorisé des échanges de vues intenses et constructifs. De l'avis des délégués nigériens, les départs volontaires et contrôlés au titre du programme d'aide au retour au Nigéria devraient être favorisés encore davantage. Les représentants de l'ODM ont, quant à eux, émis le souhait que de nouvelles séances d'information aient lieu sur le modèle de celle organisée en juin en Argovie. Nos hôtes nous ont vivement remerciés et félicités pour le professionnalisme de notre présentation.

Depuis 2005, un total de 368 personnes sont rentrées au Nigeria dans le cadre du programme d'aide au retour, dont 133 personnes (36%) en 2010 (jusqu'au 29.11.2010).

Il nous reste à souhaiter qu'elle ait convaincu les membres de la délégation nigérienne que rien ne s'opposait à ce que les requérants déboutés puissent rentrer dignement, dans le respect des droits de la personne, au Nigéria. En ce qui nous concerne, ces deux manifestations ont été les moments forts de 2010. Nous sommes impatients de voir ce que nous réserve la nouvelle année.



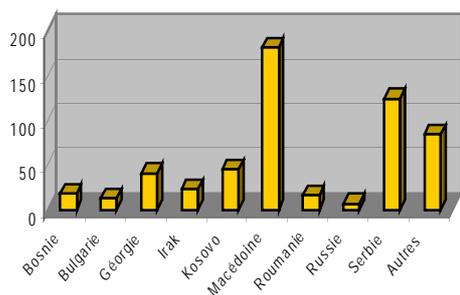
Activités réalisées en 2010 dans le cadre de l'aide au retour à partir des CEP (REZ)

N. Artuc-Joerin, OIM REZ Bâle

Le projet REZ (l'aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure) a connu en début d'année 2010 une forte croissance, principalement chez les requérants d'asile des Balkans. Jusqu'à fin octobre 2010, pas moins de 182 ressortissants macédoniens sont rentrés au pays en bénéficiant de cette aide, la plupart d'entre eux étant rentrés entre février et mars. De plus, à ce jour, 126 ressortissants serbes ont opté pour un retour volontaire suite à une demande d'asile. Contrairement aux macédoniens, le nombre d'inscriptions des personnes qui rentrent en Serbie s'est élevé au cours de l'année et est resté constant depuis mai.

Par ailleurs, le nombre et l'origine des personnes rentrées dans le cadre du REZ s'est étendu à un nombre plus large de pays tout au long de l'année. De plus, les ressortissants géorgiens et kosovars choisissent fréquemment l'option REZ. Comme les années précédentes, REZ est avant tout intéressant pour les ressortissants de pays européens. Le graphique suivant illustre cette tendance :

Départs REZ selon pays 2010 (31.10.)



Par ailleurs, l'OIM REZ s'efforce en permanence d'aborder les requérants d'asile déboutés en provenance d'Afrique subsaharienne. Dans les entretiens menés par les conseillères et conseillers REZ, l'on constate que ce groupe de personnes est de plus en plus demandeur d'une aide pour une réintégration durable dans le pays de retour.

"I want to go back and start anew. I need to do something." Voici les mots d'un ressortissant du Nigéria, qui est rentré début 2010 dans le cadre de REZ. Malgré tout, les retours en Afrique restent rares. En effet, en 2010, seul 4% des retours REZ ont été opérés vers des pays africains. Chaque départ volontaire d'un ressortissant africain constitue un petit succès étant donné que cette personne a plus investi pour son voyage qu'un requérant originaire d'Europe et est plus difficile à motiver pour un retour.

Par contre, les retours REZ depuis les aéroports de Genève et Zürich montrent une tendance intéressante: sur les 21 personnes qui sont rentrées dans le cadre de ce projet pilote, dix se sont rendues dans des pays sub-sahariens. Le reste des personnes sont principalement rentrées dans des pays du continent asiatique (Iran, Pakistan, Sri Lanka).

La Direction de l'ODM a décidé cet automne d'intégrer définitivement le projet pilote OIM REZ à partir des aéroports de Genève et Zurich dans le programme d'aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure (CEP). Les requérants d'asile en transit pourront dorénavant continuer d'opter pour un retour volontaire dans le cadre de REZ. Nous sommes ravis que notre travail auprès des aéroports soit reconnu et nous réjouissons de pouvoir continuer sur cette voie.

3. Aide au retour et PiM

Prévention de la migration irrégulière – protection des migrants dans la Corne de l'Afrique

Odile Robert, OIM Nairobi

Chaque année, des milliers de migrants embarquent pour un dangereux voyage à travers l'Éthiopie, la Somalie, Djibouti, le golfe d'Aden et le Yémen, fuyant les conflits, les difficultés économiques, les violences, les sécheresses à la recherche d'une vie meilleure. Ces flux migratoires sont appelés « flux migratoires mixtes » étant donné que les raisons qui poussent ces gens à faire ce voyage sont très individuelles et diffèrent clairement d'une personne à l'autre. Ces mouvements complexes de populations comprennent en effet des réfugiés, des demandeurs d'asile, des migrants économiques, des victimes de la traite, des nomades, etc. A cause de leur complexité, de leur dynamisme et de leur importance, les flux migratoires mixtes vont au-delà du mandat d'une seule organisation. En général, les agences ayant des mandats différents à l'égard des populations mobiles se répartissent les tâches dans le cadre de la MMTF (Mixed Migration Task Force) ; la MMTF est dirigée par l'OIM et le HCR et est composée de OCHA, NRC, DRC, UNDP, UNICEF, WFP INTERSOS.*

L'OIM, conformément à son mandat, propose d'une part une assistance directe aux migrants les plus vulnérables et, d'autre part, un soutien aux gouvernements et aux autres acteurs dans leurs efforts pour tenter de résoudre les problèmes que posent de tels mouvements.

Dans la Corne de l'Afrique, l'OIM a depuis 2008 une approche programmatique et régionale couvrant l'Éthiopie, la Somalie, Djibouti et le Yémen grâce au cofinancement de différents donateurs, dont la Suisse. Le programme vise à améliorer la protection des migrants en route pour le golfe d'Aden et à renforcer la capacité de gestion des autorités en

*OCHA: UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs; NRC: Norwegian Refugee Council; DRC: Danish Refugee Council; UNDP: UN Development Programme; UNICEF: UN International Children's Emergency Fund; WFP: UN World Food Programme; INTERSOS: Italian Humanitarian Emergency Aid Organization.

matière des flux migratoires mixtes. Le programme est constitué de plusieurs composantes:

- Diffusion d'informations aux migrants et aux communautés d'accueil
- Renforcement des capacités des fonctionnaires et autres parties prenantes intéressées
- Assistance directe aux migrants vulnérables
- Lutte contre la traite
- Soutien aux activités de subsistance
- Coopération et dialogue régional

En 2010, le programme mis en œuvre est entre autres cofinancé par la Suisse et plusieurs activités intéressantes ont pu être mises en œuvre grâce à ce financement. On notera par exemple les activités de renforcement des capacités des autorités locales à Djibouti sur les droits des migrants dans les flux migratoires mixtes, le renforcement des capacités des deux centres de réponse à la migration (MRC) à Bosaso et Hargeisa en matière de collecte des données et de la diffusion de l'information sur les flux migratoires mixtes. Les ONG locales sont des partenaires actifs de l'OIM dans la mise en œuvre des activités, essentiellement dans les régions difficiles d'accès ; elles aussi bénéficient d'un renforcement de leurs capacités et d'un suivi étroit de la part de l'OIM. Pour ce qui est de la diffusion de l'information aux communautés hôtes et aux migrants eux-mêmes, des messages tels que « Be aware of the risk of Tahirb (crossing the gulf) before crossing, think twice » sont diffusés à la radio, sur des panneaux publicitaires, dans les journaux avec des photos et des dessins explicatifs. En outre, un concours de dessins illustrant la migration a été organisé dans les écoles à Hargeisa, Bosaso et Addis afin

de sensibiliser les jeunes aux risques de la migration irrégulière. Une formation régionale visant à sensibiliser les journalistes de toute la région a de plus eu lieu à Addis-Abeba en septembre. L'assistance directe aux migrants est proposée dans les cas d'urgence en coordination avec les autorités et la MMTF. Les activités de subsistance permettent d'offrir une alternative à la migration irrégulière en Ethiopie, Somaliland et Puntland grâce à des formations et au soutien aux activités génératrices de revenus.

Le phénomène des flux migratoires mixtes ne diminue pas dans la région et la réponse coordonnée des donateurs et des agences continuera en 2011.



4. Aide au retour concrète

Sénégal, Dakar

En novembre 2009, Monsieur T. est rentré volontairement au Sénégal. L'Office fédéral des migrations (ODM) lui a assuré un soutien financier au titre de l'aide au retour pour la réinsertion professionnelle en finançant son projet – une boutique de cosmétiques – après son retour volontaire. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Dakar l'a assisté dans la mise en œuvre de son projet.

Lors de la visite de monitoring de l'OIM Dakar chez Monsieur T., il leur a fait part de son projet de réinvestir ses bénéfices. Son projet de vente de cosmétiques fonctionne si bien qu'il permet d'assurer un revenu pour dix personnes. Il est très confiant en l'avenir, sa femme ayant déjà une large expérience dans la vente de produits les plus divers.

Afin de pouvoir travailler à nouveau dans son domaine (la pêche), il a l'intention d'investir les revenus de sa boutique de cosmétiques. Ayant acheté un bateau et



un filet de pêche, Monsieur T. a maintenant une deuxième corde à son arc et s'assure une source de revenus supplémentaire. Il souhaite rester au Sénégal et vivre aux côtés de sa famille.



Il est très satisfait de l'aide reçue du bureau cantonal de conseil en vue du retour et de l'OIM Dakar dans le cadre de son retour volontaire et sa réinstallation. Cependant, il regrette de n'avoir pas reçu plus d'informations concernant les possibilités de micro-crédit.

5. Divers

Information sur le congrès AVRR à Bruxelles

Thomas Lory, Roland Flückiger (ODM) et Claire Potaux (OIM) ont participé à la 4e consultation annuelle OIM UE sur l'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) qui a eu lieu le 21 octobre 2010 à Bruxelles. Les participants à cette consultation étaient les représentants des Etats membres de l'UE, de la Suisse et de la Norvège ainsi que des représentants OIM de ces mêmes pays et de quelques pays d'origine ; au total,

environ 60 personnes ont participé à l'événement. Lors de cette consultation, un représentant de la Commission européenne a notamment présenté les récents développements dans le contexte européen dans le domaine de l'aide au retour, en insistant sur certains aspects de la Directive européenne sur le retour qui devra être mise en œuvre par les Etats membres et la Suisse (au titre des acquis communautaires liés à Schengen) dès la fin de l'année 2010. Les programmes d'aide au retour développés par la Suède, le Royaume-Uni et la Belgique ont également été présentés. Des ateliers ont permis aux participant(e)s de discuter de l'intérêt d'une plateforme d'échange d'information sur les systèmes d'aide au retour européens ainsi que les partenariats entre acteurs dans ce domaine. Ces consultations visent à favoriser les échanges et les synergies entre pays européens dans le domaine de l'aide au retour volontaire et à la réintégration.

Quoi de neuf ?

Exemption de visa pour la Bosnie-Herzégovine et l'Albanie

A partir de mi-décembre 2010, les ressortissants de Bosnie-Herzégovine et d'Albanie pourront effectuer sans visa un séjour de moins de trois mois dans l'espace Schengen (et donc en Suisse également). En voyageant après décembre 2010, ils ne recevront plus qu'un forfait d'aide au retour d'un maximum de CHF 100 par personne (CHF 50 pour les mineurs), ou plus pour les cas de rigueur (personnes vulnérables, par exemple).

Partenariat migratoire avec le Nigéria

Dans le cadre d'une visite de la part d'une délégation nigériane le 5 novembre dernier, les négociations pour un partenariat migratoire entre la Suisse et le Nigéria ont été menées à bon terme. Le protocole d'entente (Memorandum of Understanding, MoU) prévoit la coopération des parties dans divers domaines tels que le renforcement des capacités des services de l'immigration, la migration et le développement, la protection des Droits de l'Homme, la migration régulière, la lutte contre la traite des migrants, le trafic des êtres humains, la réadmission, l'aide au retour et la réintégration. Ce partenariat est le premier accord de ce type entre la Suisse et un Etat

africain. A cette occasion, il a également été décidé de réintroduire les vols de rapatriement dès le 1er janvier 2011. Vous trouverez de plus amples informations dans le communiqué de presse de l'ODM : <http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/dokumentation/medienmitteilungen/2010/2010-11-05.html>

Prolongations des programmes d'aide au retour

Suite aux expériences positives réalisées au cours des dernières années dans le cadre des programmes d'aide au retour au Nigéria et en Guinée Conakry, ces deux programmes ont été prolongés chacun d'une année. Par conséquent, ces programmes se poursuivront jusqu'au 31 décembre 2011. Les prestations proposées demeurent inchangées.

Dans la lignée des « Report on cases », dont l'utilité n'est plus à démontrer, l'OIM Berne a imaginé un nouvel instrument de collecte des récits de personnes rentrées au Nigéria dans le cadre du programme. Composé pour le moment de six récits en anglais, ce document est régulièrement complété et peut être téléchargé sous :

<http://www.ch.iom.int/programme/laenderprogramme/nigeria.html>

Publication Profil migratoire

L'OIM a terminé la série de publications « Migration in Western and Central Africa : Country Profiles 2009 » financées par l'UE, la Coopération belge au Développement et l'ODM. Vous pouvez télécharger en version PDF ou commander les rapports nationaux sur la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Cameroun, le Cap-Vert, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et le Sénégal sur le site général de l'OIM (www.iom.int).

Forum CVR (Conseil en vue du retour)

Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de mettre en place un forum dans un domaine Internet protégé par mot de passe, comme souhaité par de nombreux CVRs lors de la formation continue en septembre 2010.

Impressum

Editeur :	ODM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)
Redaction :	Sonja Kyburz, OIM Thomas Lory, ODM
Layout :	ODM
Photos :	© IOM, page 5 CVR AG
Collaboration:	Katharina Schnöring, OIM
Contact :	ODM: 031 325 11 11 OIM: 031 350 82 11
E-Mail :	info@bfm.admin.ch bern@iom.int
Internet :	www.ch.iom.int www.bfm.admin.ch